



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

REGIME SPECIAL D'ETUDES- ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

A RETOURNER DUMENT COMPLETE
AVANT LE 30 OCTOBRE (pour l'année universitaire)
AVANT LE 1er MARS (pour le 2^e semestre)
A RENOUVELER CHAQUE ANNEE

N° de carte d'étudiant :

NOM :
(pour les femmes mariées : nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénom :

Adresse :

Grade, mention et année préparés à l'Université d'Avignon :
.....

Pour être considéré comme un « Étudiant en situation de handicap », vous devez vous présenter, **avec votre dossier médical récent**, (sur rendez-vous) au service universitaire de médecine préventive (Site Sainte Marthe - Bâtiment NORD - Salle 0E38) qui donnera un avis sur votre situation.*

Lors de cet entretien vous pourrez, (1) soit demander à bénéficier d'un régime spécial d'études pour étudiant en situation de handicap, (2) soit décider d'accepter le régime général.

Le service de médecine préventive remplira avec vous ce document et le transmettra ensuite au service des études et de la scolarité.

Pour les situations de handicap temporaire (accident, longue maladie, etc...), la procédure sera la même.

(1) Je demande le **Régime Étudiant en situation de handicap**

Avis du service de la médecine préventive sur le régime spécial d'études :

- Favorable
 Défavorable

Enregistrement au service des études et de la scolarité

(2) Je ne demande aucun aménagement particulier, j'accepte le **Régime général**.

Avis du service de la médecine préventive :

- Favorable
 Défavorable

Enregistrement au service des études et de la scolarité

AVEZ -VOUS UN DOSSIER MDPH EN COURS ?

- OUI NON

Date et signature de l'étudiant :

UNIVERSITE D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Campus centre-ville
Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 00
<http://www.univ-avignon.fr>

Un service d'accueil aux étudiants handicapés peut vous accompagner dans toutes vos démarches et intervenir lors de la mise en place d'équipements ou d'aménagements spécifiques. Il est conseillé de prendre contact avec ce service:

**Mission handicap: mission-handicap@univ-avignon.fr
ou au service de la scolarité Mlle MICHEL Charlotte au 04 90 16 28 46**

*** Horaires: le mercredi de 8h à 16h et le jeudi de 8h à 14h**